



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du 2nd degré

À Saint Denis, le 16 septembre 2024

**Inspection pédagogique régionale
des Lettres**

Bureau 247

Affaire suivie par :

Catherine DAUMAS

catherine.daumas@ac-reunion.fr

Anouk MARTAUD-ROBERT

Anouk.Martaud-Robert@ac-reunion.fr

Virginie PFEIFER

Virginie.Pfeifer@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres
s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement.

Lettre de rentrée du Collège des IA-IPR 2024-2025

Au nom du Collège des inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie de La Réunion, nous souhaitons la bienvenue aux personnels d'enseignement et d'éducation, nouveaux arrivants ou rentrants dans l'académie.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les enseignants pour le travail fourni tout au long de l'année avec leurs élèves. Nous saluons leur investissement qui se traduit par l'amélioration des résultats aux examens :

- Pour le DNB : le taux de réussite global à la session 2024 est de 85,8 %, en légère hausse de 0,4 point par rapport à la session 2023 (85,4 %). En série générale, le taux de réussite gagne 0,3 point et s'élève à 85,9 %. La série professionnelle, qui concerne 15,5 % des candidats, gagne également 0,3 point (85 %). Le taux de réussite national est de 85,5 %, en baisse de 3,6 points par rapport à 2023.
- Pour le baccalauréat : le taux de réussite au baccalauréat progresse de 0,4 point par rapport à la session 2023 pour atteindre 90,2 %, soit légèrement en dessous du taux de réussite national qui est cette année de 91,4 %. Les résultats reculent très légèrement pour le baccalauréat général (95,5 % contre 95,8 % en 2023). Ils progressent pour le bac technologique (91,1 % contre 90,6 % en 2023).

Nous saluons aussi l'implication et le professionnalisme de chacun dans le bon déroulement de ces examens car nous savons combien la charge de travail est lourde en fin d'année scolaire.

Le travail du collège des inspecteurs s'inscrira pour l'année 2024-2025 dans les grands axes de la [Circulaire de rentrée 2024-2025](#)

« Assurer la cohésion sociale dans l'école et par l'école pour ne laisser aucun élève au bord du chemin »

- La cohésion par la progression de chacun : permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans les apprentissages.
- La cohésion autour de l'école et de ses partenaires : faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels.
- Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires et promouvoir la lutte contre toutes les formes d'assignation.
- La cohésion par l'avenir que prépare l'école : construire dès à présent l'école du futur.

L'IA-IPR référent de chaque établissement, en lien étroit avec les IA-IPR disciplinaires, est l'un des interlocuteurs privilégiés de l'équipe de direction et des équipes pédagogiques pour accompagner la mise en œuvre des priorités de la circulaire de rentrée et du [Plan Stratégique Académique](#) (PSA 2021-2025)^[2].

Les membres du collège des IA-IPR accompagneront les équipes, en portant une attention particulière aux champs suivants :

- La maîtrise par les élèves des savoirs fondamentaux, dans le cadre du « Choc des savoirs » et du « conseil académique des savoirs fondamentaux ».
- Les liaisons inter-cycles et inter-degré.
- L'analyse pédagogique des évaluations nationales à tous les niveaux de la scolarité.
- Les dispositifs d'accompagnement en collège et en lycée : Groupes de besoins, Devoirs faits et Accompagnement personnalisé.

- La prise en compte dans les enseignements des problématiques transversales : les innovations pédagogiques, l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'éducation au développement durable, l'égalité filles-garçons, la lutte contre le harcèlement et toute forme de discrimination, la lutte contre les LGBT+phobies, les parcours (santé, citoyen, avenir, éducation artistique et culturelle).
- La poursuite des actions menées : la poursuite des actions autour de l'orientation et du continuum -3/+3, notamment les parcours de consolidation en première année de STS ; la formation initiale et continue des personnels d'éducation et d'enseignement.

Une attention particulière sera apportée aux problématiques suivantes :

- **La maîtrise des savoirs fondamentaux.** Elle est essentielle pour réduire les inégalités et assurer la réussite de tous. Plusieurs leviers vont permettre d'assurer cette maîtrise et de faire de la classe un lieu de réussite et d'épanouissement.
 - **La nouvelle organisation des enseignements en sixième et en cinquième**, par la mise en œuvre des groupes de besoin, doit permettre l'acquisition des savoirs fondamentaux. Des heures de soutien dès la rentrée peuvent également être proposées aux élèves nécessitant un étayage très soutenu dans leurs apprentissages et pourront être assurées par des professeurs des écoles. Les IA-IPR de lettres et de mathématiques ont présenté en fin d'année dernière, aux chefs d'établissement et aux équipes disciplinaires de lettres et de mathématiques, les contenus et les organisations possibles de ces enseignements sous la forme d'un webinaire et d'animations pédagogiques mises en œuvre dans tous les collèges de l'académie. Les IA-IPR référents et de ces deux disciplines seront aux côtés des équipes dans la mise en place de ces groupes de besoins dans le cadre du « Choc des savoirs ».
 - **Les évaluations standardisées** mises en place en sixième, quatrième et seconde constituent un point d'appui nécessaire pour permettre aux enseignants d'accompagner les progrès des élèves et de mettre en œuvre le suivi des cohortes. Des évaluations standardisées peuvent être organisées en cinquième et en troisième, afin d'affiner le suivi des cohortes.
 - **L'apprentissage de l'oral** demeure un objet de formation prioritaire pour toutes les disciplines. Il est évalué en particulier à l'oral du DNB et à l'épreuve du grand oral. Outre les compétences langagières, la posture et le non verbal au profit de la rhétorique argumentative nécessitent d'être travaillés, tout au long du parcours des élèves, afin que ces derniers apprennent à incarner leur parole et à argumenter.
 - **La prise en compte des compétences psychosociales (CPS)** : le développement et le renforcement des CPS constituent un enjeu fort pour répondre aux priorités nationales et académiques pour notre École (lutte contre le harcèlement scolaire, climat scolaire serein et propice aux apprentissages, école promotrice de santé...).
 - Enfin, 2023-2024 a été une année olympique et paralympique à l'École pour faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales. L'année 2024-2025 doit permettre de poursuivre cette dynamique.
- Le collège des IA-IPR souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

LETTRE DE RENTRÉE DE L'INSPECTION DE LETTRES

Nous remercions très chaleureusement chacune et chacun du travail accompli chaque jour et lors des examens qui vous sollicitent lourdement. **Tout votre investissement se traduit par des résultats encourageants aux examens et tant de nombreux beaux projets qui motivent les élèves et les font progresser.**

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très riche année scolaire marquée par les **nouveaux défis** que sont la mise en place des groupes de besoin en 6ème et en 5ème et la réforme de l'épreuve de culture générale et expression en BTS.

Nous savons que vous saurez trouver des **ressources** dans vos équipes, dans les formations qui vous seront proposées, dans **les échanges** que nous pourrons avoir de diverses manières et en particulier en établissement ainsi que sur le site ministériel et le site académique des Lettres qui sera bientôt opérationnel :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/lettres.html>

Vous serez destinataires comme l'année précédente de **bulletins** de l'inspection à la fin de chaque trimestre. Vous pouvez vous adresser par courriel aux inspectrices en fonction des dossiers qu'elles gèrent ainsi que des secteurs où elles interviennent que vous pourrez consulter en annexe.

Nous lançons **quelques appels** auxquels vous pourrez répondre sur des documents partagés ou par courriel.

- **L'enquête annuelle sur les LCA dans l'académie** : nous remercions tous les enseignants qui interviennent dans la discipline de la remplir rapidement :
<https://1drv.ms/x/c/231062f75593f257/EVfyk1X3YhAggCPcAgAAAAAB3t1ZpVXevLrDHPKh5ia-ig>
- **Un appel à candidature pour les enseignants de HLP** intéressés par les trois réunions annuelles (en distanciel : novembre, mars, mai) d'un groupe de travail visant à des échanges sur les pratiques pédagogiques en HLP.
Le groupe de travail sera animé par Julie Deharbe (chargée de mission HLP) et Virginie Pfeifer : vos candidatures sont à adresser par courriel : Virginie.pfeifer@ac-reunion.fr
- Nous avons été sollicités par un **groupe de recherche universitaire** sur les pratiques des enseignants de Lettre de lycée : vous avez la possibilité de contribuer à ce **travail de recherche** : <https://enquetes.univ-tlse2.fr/index.php/797326?lang=fr>

Nous vous invitons à lire attentivement cette lettre dont les grandes articulations sont les suivantes et sur lesquelles nous échangerons avec vous lors de nos rencontres en établissement :

I- La maîtrise des savoirs fondamentaux : points de vigilance, concours académiques :

II- La formation continue : nouvelle organisation :

III- Programmes et examens : changements pour l'année scolaire 2024 - 2025 :

I- La maîtrise des savoirs fondamentaux : points de vigilance, concours académiques

La maîtrise des savoirs fondamentaux est une **priorité** du plan stratégique académique et au cœur de l'ambition du choc des savoirs : notre discipline y a un rôle important.

- **Les résultats académiques aux examens en français**

La tendance sur les deux dernières années est **un léger fléchissement général** sauf à l'écrit de l'EAF en série générale : ce constat nous amène à accentuer la vigilance sur le renforcement des compétences en particulier de lecture et d'écriture tout au long de la scolarité.

- **DNB**

Les élèves ont obtenu une moyenne de français de 10,44 (10,79 en 2023) en série générale et de 9,22 (9,46 en 2023) en série professionnelle.

- **EAF**

En série générale, la moyenne de l'écrit est de 11,5 et celle de l'oral est de 13,5 (11,2 à l'écrit et 13,5 à l'oral en 2023)

En série technologique la moyenne de l'écrit est de 10,88 et celle de l'oral est de 12,26 (10,68 à l'écrit et 12,88 à l'oral en 2023)

Pour la spécialité **HLP** la moyenne académique est de 12,1 (12,6 en 2023)

- En **CGE** la moyenne académique est de 9,96 (10,19 en 2023)

- **L'évaluation**

- ***La réflexion en équipe sur l'évaluation en cours de français, l'évaluation par compétences, la pédagogie explicite, les cps en cours de français***

Ce renforcement des compétences sera favorisé par la réflexion en équipe disciplinaire, une **concertation** renforcée sur les pratiques en général et les pratiques d'évaluation en particulier.

Evaluer en identifiant les descripteurs de plusieurs paliers d'acquisition d'une compétence est un élément important pour faire de l'élève un acteur de son parcours d'apprentissage grâce à une **pédagogie plus explicite** et en favorisant sa capacité à s'autoévaluer et à s'engager dans un travail de remédiation. ([ici](#))

C'est un moyen important de **sécurisation** de l'élève par la prise de conscience de sa zone proximale de développement.

D'une façon générale s'engager dans l'enseignement des **compétences psychosociales** dans le cours de français est une piste féconde pour le bien-être et les progrès des élèves. Nous vous invitons à vous intéresser aux pistes fécondes explorées en ce sens par la CARDIE de l'académie :

<https://www.ac-reunion.fr/des-references-sur-les-competences-psychosociales-130023>

- ✓ ***Se saisir des évaluations nationales***

Les évaluations nationales obligatoires concernent le cycle 3, la 4ème, la seconde et le CAP. Des évaluations ont pu être mises en place au niveau des établissements pour la 5ème et la 3ème. Elles mobilisent du temps et de l'énergie, nécessitent **un temps d'appropriation** par les équipes et **de communication** avec les élèves et les familles.

Elles sont un éclairage sur le degré d'acquisition des compétences majeures par les élèves, en synergie avec les autres outils mis en place par les équipes. Le croisement des données ainsi rassemblées et leur analyse est capital pour affiner **les stratégies d'accompagnement des élèves** dans la classe, les groupes de besoin, les devoirs faits, l'accompagnement personnalisé.

Elles nourrissent la réflexion des équipes sur leurs pratiques, réflexion qui gagne en profondeur en étant pratiquée en inter degré.

Nous invitons les enseignants à s'approprier les ressources disponibles sur EDUSCOL :
EVALUATIONS NATIONALES DE SIXIEME : [https://eduscol.education.fr/2304/les-
evaluations-nationales-de-sixieme](https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme)
EVALUATIONS NATIONALES DE CINQUIEME :
<https://eduscol.education.fr/4059/les-evaluations-nationales-de-cinquieme>
EVALUATIONS NATIONALES DE QUATRIEME :
<https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>
EVALUATIONS NATIONALES DE TROISIEME :
<https://eduscol.education.fr/4060/les-evaluations-nationales-de-troisieme>
TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE SECONDE :
<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

- **Les compétences langagières**

La stratégie académique de **formation** des enseignants de Lettres du secondaire, que ce soit par les formations locales en accompagnement de la mise en place des groupes de besoin ou par les formations proposées au PRAF, vise à accompagner une montée en compétence dans les directions suivantes :

- ✓ **Les différentes pratiques de lecture et d'écriture** sont capitales pour les progrès des élèves et leur ouverture culturelle.

Elles supposent d'être mises en œuvre de façon **quotidienne** pour soutenir les progrès en fluence, en compréhension, en expressivité, en expression écrite et orale.

La cohérence des pratiques d'un cycle à l'autre et en inter degré a un effet démultiplicateur qui la rend indispensable.

La **différenciation** pratiquée dans toutes les classes tire profit des dispositifs favorisant le travail par compétence : les groupe de besoin, devoirs faits, l'accompagnement personnalisé.

Le développement de l'usage **carnet de lecteur** dans l'ensemble des équipes est fortement encouragé. La mise en place du **quart d'heure de lecture** et des cercles de lecture est un élément favorisant pour accompagner les élèves dans une lecture personnelle d'ouvrages variés dont le carnet de lecteur garde utilement la trace.

Pour développer sa mise en place vous trouverez un accompagnement dans ces documents :

Pour le cycle 3 :

<https://eduscol.education.fr/document/16438/download>

Pour le lycée :

<https://eduscol.education.fr/document/24406/download>

Un parcours m@gistere dédié :

<https://magistere.education.fr/reseau-canope/course/view.php?id=775>

- ✓ **Progression de grammaire**

La formation des équipes de Lettres de collège va commencer par une demi-journée consacrée à l'enseignement de la grammaire. Ce sera l'occasion de favoriser les échanges de pratiques autour de la **progression en grammaire** aux différents niveaux d'enseignement et de l'organisation des **chantiers de grammaire** présentés ici :

<https://eduscol.education.fr/document/41806/download>

✓ **Lexique**

Etoffer les connaissances lexicales des élèves est capital tant pour la compréhension en lecture que pour l'expression écrite et orale, ainsi que pour l'enrichissement de la culture des élèves. Afin d'être obtenue, elle doit faire l'objet d'un travail spécifique et régulier, s'articuler avec les pratiques de lecture, d'écriture et de mise en voix et se prolonger par des activités de mise en autonomie des élèves.

Nous vous invitons à vous approprier la démarche présentée sur EDUSCOL :

<https://eduscol.education.fr/255/lexique-et-culture>

✓ **L'oral**

La nécessité de donner des occasions régulières aux élèves de s'exprimer, de débattre, d'oraliser des textes est rappelée dans les programmes de tous les niveaux d'enseignements qui proposent différentes situations propices à développer ces compétences qui favorisent la compréhension de l'écrit et l'approfondissement de sa pratique.

Différents concours permettent de diversifier et soutenir les pratiques de lecture, d'écriture et d'oral :

Vous en trouverez la liste ici :

<https://www.ac-reunion.fr/lecture-ecriture-et-oralite-121682>

Nous attirons particulièrement votre attention **sur le concours académique de lecture à voix haute**, LA RÉUNION DES JEUNES LECTEURS, dont Bernadette Thomas nous fait l'honneur d'être la marraine, peut permettre de renforcer la mobilisation de tous les élèves dans le développement de leurs compétences de lecture et de compréhension. La prestation peut être individuelle ou collective pour renforcer l'implication des élèves de tous niveaux. Nous vous invitons à **découvrir le règlement du concours** et à inscrire vos élèves de 6e sur ADAGE avant le 26 octobre.

Pour lire le règlement :

https://1drv.ms/w/c/231062f75593f257/EWIy9sOz1z1OmjNIfdoBWiQBh4rtCpgdXhhE7bvO_amvBg

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre appui sur **les littératures de l'océan indien** dans vos cours de Lettres dès la sixième. Notre bassin culturel offre des textes de grande qualité, dont l'univers référentiel est davantage familier aux élèves. Cette proximité leur permet de construire plus facilement des notions complexes et renforce leur connaissance de leur patrimoine. Ces textes peuvent bien sûr être présentés à l'oral de l'EAF. Un corpus de textes exploitables en classe est disponible sur le site académique des Lettres.

Les enseignants volontaires sont invités à participer au **laboratoire académique de Lettres** où ils pourront présenter une démarche didactique de leur choix et en discuter entre pairs.

Nous vous invitons à écrire à l'adresse mentionnée dans le document de présentation pour participer à ce laboratoire :

<https://1drv.ms/w/c/231062f75593f257/ER8P8sKUa25EpHFBEM-qXacBIQxHAQaQvyn-lZDYBgXpMw>

II- La formation continue

Cette année est marquée par deux grands changements concernant la formation continue.

Elle se déroulera majoritairement **le mercredi après-midi** (en présentiel, distanciel ou de façon hybride) pour les formations à inscription libre ou **lors des demi-journées qui ont été libérées par bassin dans vos emplois du temps pour les formations à public désigné** (sauf pour les enseignants de CGE dont la formation de 6h aura lieu en trois sessions de 2h le mercredi après-midi, la première se déroulant le 9 octobre).

Nous savons pouvoir compter sur votre implication dans ces temps importants d'accompagnement de l'évolution de vos pratiques et nous mesurons l'effort que vous consentirez dans l'intérêt des progrès des élèves.

✓ FORMATIONS À INSCRIPTION LIBRE

Il faudra cette année **manifeste son intérêt en 's'abonnant' à une formation** pour pouvoir finalement être invité à la suivre si un nombre suffisant d'enseignants ont été intéressés, condition nécessaire à son ouverture. Il faudra ensuite finaliser son inscription si la formation est ouverte.

Vous pouvez lire ici la présentation des formations à inscription libre : https://portail.ac-reunion.fr/paf/paf.php?session_id=4hdjmmtdjrejv002q7v0o27&page=1

La plupart des formations en Lettres auront lieu en novembre-décembre : nous vous invitons à manifeste rapidement votre intérêt pour les premières formations de l'année.

Inscription avant le :	Si vous souhaitez suivre l'une des formations suivantes		
URGENT		PREVISIONNEL	
En cours et avant le 23/09/2024	MERCREDI	30/10/2024	Module 50674 - ABORDER OEUVRE INTEGRALE LECTURE CURSIVE AU LYCEE
En cours et avant le 23/09/2024	MERCREDI	30/10/2024	Module 50543 - ENSEIGNER LE FRANCAIS EN MILIEU CREOLOPHONE - ENSEIGNER LE FRANCAIS EN MILIEU CREOLOPHONE
En cours et avant le 23/09/2024	MERCREDI	06/11/2024	Module 50676 - FORMATION A LA NOUVELLE OEUVRE
En cours et avant le 07/10/2024	MERCREDI	04/12/2024	Module 50542 - EVALUER EN COURS DE LETTRES - COMMENT EVALUER LA MAITRISE PROGRESSIVE DES APPRENTISSAGES EN PRENANT EN COMPTE LES COMPETENCES ATTENDUES DANS LES PROGRAMMES
En cours et avant le 07/10/2024	MERCREDI	11/12/2024	Module 50544 - LITTERATURE OCEAN INDIEN EN COURS DE LETTRES - PRENDRE APPUI SUR LA LITTERATURE DE L OCEAN INDIEN EN COURS DE LETTRES EN COLLEGE ET EN LYCEE

Les formations de langues anciennes auront lieu en mars-avril.

Nous vous invitons à lire ici la présentation du PRAF : <https://www.ac-reunion.fr/le-praf-mode-d-emploi-et-inscription-122267>

✓ FORMATIONS À PUBLIC DÉSIGNÉ

Les enseignants de collège seront accompagnés dans la mise en place des groupes de

besoin :

- Par une **visite en établissement** de leur inspectrice de secteur
- Par des **formations à public désigné et sur temps scolaire** regroupant plusieurs collèges comme en juin dernier : il est utile de copier-coller les liens sur SAFARI :
- Une formation sur l'enseignement de la **grammaire** :
https://1drv.ms/w/c/231062f75593f257/EYYrZ8jstxBJgt8HcZCEuf4BjBPDThjbGxf3zq_FOjEmZQ
- Une formation sur **l'évaluation**
https://1drv.ms/w/c/231062f75593f257/EYYrZ8jstxBJgt8HcZCEuf4BjBPDThjbGxf3zq_FOjEmZQ

Nous attirons l'attention des enseignants de Lettres Modernes qui ont fait du latin dans leur parcours d'études supérieures sur la possibilité de suivre **la préparation de la certification LCA** inscrite au PRAF. L'inscription à l'examen doit être faite courant octobre.

III- Mises à jour des programmes pour les examens :

Nous abordons ici les enseignements pour lesquels des changements sont à signaler cette année.

✓ EAF

Vous trouverez ici les précisions concernant le programme d'œuvres en vigueur :
<https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

Les descriptifs à compléter pour l'oral de l'EAF sont à télécharger en copiant-collant ces liens sur SAFARI :

- Voie générale :

<https://1drv.ms/w/c/231062f75593f257/EcuCeQfGG15Ej2l-WMmeUdcBrHpL2E1dWJpHvOtuXiZzvg>

- Voie technologique :

<https://1drv.ms/w/c/231062f75593f257/ERfrTIIYg1pLj8mxYBpp4ycBBfFXGoJoZDm51oPqPsv1w>

Le vademecum de l'oral de l'EAF de juin 2024 est en lien ici :

<https://1drv.ms/w/c/231062f75593f257/ETuqDO29FLJCs9wQABWGD0kBaIC0BJundPeFH5hnO0i8Uw>

✓ ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ

- Le programme de la spécialité théâtre est à consulter ici :
<https://eduscol.education.fr/1710/programmes-et-ressources-en-theatre-voie-gt>
- Le programme de la spécialité cinéma audiovisuel est à consulter ici :
<https://eduscol.education.fr/1679/programmes-et-ressources-en-cinema-audiovisuel-voie-gt>

✓ L'ENSEIGNEMENT DE CGE EN BTS :

L'épreuve terminale a été redéfinie par le BO du 13 juillet 2023.

L'épreuve que passeront les élèves en 2025 est donc modifiée pour la première partie de l'examen.

Redéfinition de l'épreuve :

- *Contrôle en cours de formation*

L'unité de français est constituée de deux situations d'évaluation de poids identique qui sont en relation avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS :
- en lien avec l'argumentation à l'écrit ;
- en lien avec la lecture et l'interprétation et avec la production orale en interaction.

- *Formes de l'évaluation ponctuelle (écrite, durée : 3 heures)*

On propose deux à trois documents de natures différentes (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence au thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.

L'épreuve comporte deux parties, d'égale importance.

Première partie : questions portant sur le corpus de textes et documents (partie notée sur 10)

Le candidat répond de manière nuancée et argumentée à des questions (entre deux et quatre), confrontant les documents et invitant à les interpréter.

Deuxième partie : essai (partie notée sur 10 points)

Deux sujets d'essai sont proposés aux candidats. Ces sujets sont en rapport avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Les candidats choisissent l'un des deux et le traitent de manière argumentée et nuancée, en s'appuyant notamment sur leurs connaissances personnelles, sur le corpus proposé dans le sujet ainsi que sur les lectures effectuées et les contenus d'enseignement découverts en cours de « culture générale et expression ».

Le thème concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de section de technicien supérieur en vue de la session 2025 est : « À table ! : formes et enjeux du repas »

La problématique envisagée et les éléments bibliographiques sont à consulter ici : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo14/ESRS2405917N>

Une formation à destination de tous les enseignants de CGE démarre le 9 octobre à 14h.

LES ANNEXES

- 1 - REPARTITION DES SECTEURS PAR INSPECTRICE
- 2 - REPARTITION DES DOSSIERS PAR INSPECTRICE

Nous vous remercions d'avoir accordé toute votre attention à cette longue lettre : vous saurez certainement en tirer profit pour faire progresser vos élèves.

LES IA-IPR de Lettres

Catherine Daumas



Anouk Martaud-Robert



Virginie Pfeifer



ANNEXE 1

Correspondantes territoriales de l'inspection pédagogique régionale de Lettres par établissement

RÉPARTITION DES COLLÈGES		
Catherine DAUMAS	Virginie PFEIFER	Anouk MARTAUD-ROBERT
<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Denis - Clg de Bourbon - Clg Bois de Nèfles - Clg Robert Ardon-Montgaillard - Clg Les deux Canons - Clg François Mahé de La Bourdonnais - Clg Émile Hugot - <i>Clg privé Médersa</i> • Sainte-Marie - Clg Jean d'Esme - Clg Adrien Cerneau - Clg Beauséjour - <i>Clg privé Levavasseur</i> • Sainte-Suzanne - Clg Hippolyte Foucq - Clg Quartier Français L. Langenier • Saint-André - Clg Cambuston - Clg Terrain Fayard - Clg Joseph Bédier - Clg Mille Roches - Clg Chemin Morin - <i>Clg privé Sainte Geneviève</i> • Salazie - Clg Auguste Lacaussade • Bras-Panon - Clg Fanny Desjardins • Saint-Benoît - Clg Hubert Delisle Beaulieu - Clg Amiral Pierre Bouvet - Clg du Bassin Bleu - Clg Guy Moquet - <i>Clg privé La Salle Alexandre Monnet</i> • La Plaine des Palmistes - Clg Gaston Crochet • Sainte-Rose 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Denis • Clg Juliette Dodu • Clg les Alizés • Clg de la Montagne` • Clg Jules Reydellet - Clg Les Mascareignes - Clg Elie Wiesel • <i>Clg privé La salle Saint-Michel</i> La Possession • Clg L'Oasis • Clg Jean Albany • Clg M. Texeira Da Motta • Clg Raymond Verges Saint-Paul • Clg L'Étang Saint-Paul • Clg Jules Solesse • Clg Antoine Soubou • Clg Albert Lougnon • Clg Le Bernica • Clg Roquefeuil • <i>Clg privé Maison Blanche</i> Saint-Pierre - <i>Clg privé La Salle Saint-Charles Annexe Saint Charles</i> - Clg Ravine des Cabris - Clg Les Tamarins - Clg Terre Sainte Le Tampon • Clg Michel Debré • Clg 14^{ème} KM • Clg Trois Mares • Clg 12^{ème} KM • Clg La Chatoire` • Clg Terrain Fleuri • <i>Clg privé Marthe Robin</i> Entre-deux 	<ul style="list-style-type: none"> Le Port • Clg Edmond Albius • Clg Titan • Clg Jean Le Toullec Saint-Leu - Clg Chaloupe Saint-Leu - Clg Pointe des Châteaux - Clg Marcel Goulette Saint-Paul • Clg Célimène Gaudieux • Clg Plateau Caillou • Clg Les Aigrettes Trois-Bassins - Clg Trois-Bassins Les Avirons - Clg Adrien Cadet L'Étang-Salé - Clg Aimé Césaire - Clg Simon Lucas Saint-Louis - Clg Le Ruisseau - Clg Hégésippe Hoarau - Clg Jean Lafosse - Clg Leconte de Lisle - Clg Plateau Goyaves Cilaos - Clg Alsace Corre Saint-Pierre - Clg Henri Matisse - Clg Émilien Adam de Villiers - Clg Paul Hermann - Clg Ligne des Bambous Petite-Île Clg Joseph Suacot Saint-Joseph - Clg La Marine - Clg Joseph Hubert - Clg Achille Grondin

- Clg Thérésien Cadet	• Clg Le Dimitile	Saint-Philippe - Clg Bory de Saint-Vincent
-----------------------	-------------------	--

REPARTITION DES LYCÉES

Catherine DAUMAS	Virginie PFEIFER	Anouk MARTAUD-ROBERT
<p>Sainte Marie</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Le Verger <p>Saint-Denis</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Lislet Geoffroy • LGT Leconte de Lisle • <i>Lycée Privé Levavasseur</i> <p>Sainte-Suzanne</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Bel-Air • <i>Lycée Privé Sainte-Suzanne</i> <p>Saint André</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Mahatma Gandhi • LGT Sarda Garriga <p>Bras Panon</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Paul Moreau <p>Saint-Benoit</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Nelson Mandela • LGT Amiral Pierre Bouvet • LPO Marie Curie 	<p>Saint-Denis</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Georges Brassens • LGT Bellepierre • LPO Mémona Hintermann-Affejee <p>La Possession</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO La Possession <p>Saint-Paul</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Évariste de Parny • <i>Lycée privé Maison Blanche</i> <p>Saint-Pierre</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Bois d'Olive <p>Le Tampon</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Boisjoly Potier • LPO Pierre Lagourgue • LPO Roland Garros <p>Saint-Louis</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Jean Joly 	<p>Le Port</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Jean Hinglo <p>Saint-Paul</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Saint-Paul 4 • LGT Louis Payen • LPO Renaissance <p>Trois Bassins</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Trois Bassins <p>Saint-Leu</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Stella <p>Les Avirons</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Antoine de Saint-Exupéry <p>Saint-Louis</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Antoine Roussin <p>Saint-Pierre</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Ambroise Vollard • <i>LPO Privé Saint Charles</i> <p>Saint-Joseph</p> <ul style="list-style-type: none"> • LGT Pierre Poivre • LPO Vincenzo

Noir : Bassin Ouest / Bleu : Bassin Nord / Vert : Bassin Est / Rouge : Bassin Sud

<https://1drv.ms/x/c/231062f75593f257/EVfyk1X3YhAggCPcAgAAAAAB3t1ZpVXev>
 LrDHpKh5ia-igANNEXE 2

REPARTITION DES DOSSIERS PAR INSPECTRICE DE LETTRES- 2024-2025

Missions et dossiers	IA-IPR référent
Dossiers disciplinaires	
Eloquence	Virginie Pfeifer
Langues et Cultures de l'Antiquité	Virginie Pfeifer
HLP	Virginie Pfeifer
BTS	Virginie Pfeifer
Coordination Liaison IG Etat discipline	Catherine Daumas
Contractuels : recrutement et suivi	Catherine Daumas
Formation initiale et continue	
Formation continue : PAF	Anouk Martaud-Robert
Stagiaires et liaison Inspé	Catherine Daumas
Dossiers académiques	
Cinéma	Catherine Daumas
Théâtre	Anouk Martaud-Robert
LVR Créole	Anouk Martaud-Robert
Plan Français	Catherine Daumas
Maîtrise de la langue	Catherine Daumas (Anouk Martaud Robert + Virginie Pfeifer)
Examens et concours	
BTN-BCG	Catherine Daumas + Virginie Pfeifer + (Anouk Martaud-Robert)
DNB	Catherine Daumas + Virginie Pfeifer + Anouk Martaud-Robert
CRPE	Catherine Daumas
Certifications complémentaires	Virginie Pfeifer (LCA) Anouk Martaud-Robert (Théâtre) Catherine Daumas (CAV)
CAFFA	Catherine Daumas
Correspondantes territoriales de l'inspection de Lettres (voir détail annexe 1)	
Correspondant territorial de l'inspection Lettres - Secteurs Nord + Est	Catherine Daumas
Correspondant territorial de l'inspection Lettres - Secteurs Nord +Ouest + Sud	Virginie Pfeifer
Correspondant territorial de l'inspection Lettres - Secteurs Ouest + Sud	Anouk Martaud-Robert